



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUILLET 2023

Date de convocation :
30 Juin 2023

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 5
Excusés ou absents : 3

Date d'affichage :
30 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, Mme CLEMENT, M. GATTEFIN, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme THIAULT, M. MEUNIER, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme BUREAU, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH, Mme DUFOURT et M. FABRE.

Avaient donné pouvoir : M. JOLY à M. GATTEFIN, Mme HUBERT à Mme FOURNIER, Mme BROSSIER à M. MEUNIER, Mme LEFEBVRE à Mme VAN DE WALLE et Mme FERNANDES à Mme MARGUERITAT.

Étaient absents ou excusés : M. MATEU, M. DEBROYE, Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

077/2023 – ACTES AU MAIRE

9.1.5 Divers

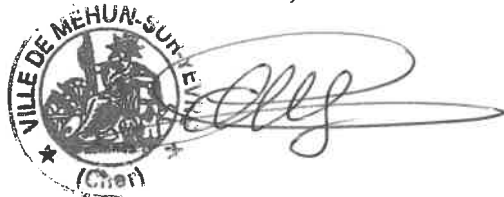
M. SALAK présente ce dossier

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne acte au Maire des décisions prises par lui dans le cadre de ses délégations de pouvoir :

- Signature de la **décision n° 069-2023 du 05 juin 2023** portant sur la demande de deux subventions auprès de la communauté d'agglomération de Bourges Plus et de la Fédération Française de Football – Remplacement des éclairages extérieurs au stade André Poitrenaux pour des nouveaux de type « led » - pour un montant total de 61 740,00 € HT dont 24 696,00 € HT (40%) à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 070-2023 du 15 juin 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2023-01-115) – Travaux d'éclairage public Chemin des Pétées - pour un montant total de 900,49 € HT dont 450,25 € HT (50%) à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 071-2023 du 22 juin 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2022-01-182) – Travaux de remplacement de projecteurs et visières – Château Charles VII - pour un montant total de 1 534,45 € HT dont 767,23 € HT (50%) à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 072-2023 du 26 juin 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2021-02-157) – Enfouissement réseau de communication – Place Edouard Servat - pour un montant total de 2 301,69 € HT entièrement à la charge de la commune soit 2 762,03 € TTC.

- Signature de la **décision n° 073-2023 du 26 juin 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2021-02-157) – Dissimulation des réseaux électriques – Place Edouard Servat - pour un montant total de 11 337,04 € HT dont 6 802,22 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 074-2023 du 26 juin 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2021-02-157) – Restitution de l'éclairage public – Place Edouard Servat - pour un montant total de 8 057,64 € HT dont 4 028,82 € HT (50%) à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 075-2023 du 26 juin 2023** portant sur l'attribution d'un marché de remplacement de la chaudière de l'école du Château attribué à la société SAS DUN ENERGIES pour un montant total de 110 000 € HT (132 000 € TTC).
- Signature de la **décision n° 076-2023 du 26 juin 2023** portant approbation de l'avenant N°1 à la convention de participation prévoyance avec la société COLLECTeam / ALLIANZ pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 avec un taux de cotisation de 1,71%.

Le Maire,



Jean-Louis SALAK

La secrétaire de Séance,



Annie HOUARD

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 12/07/2023